

**Compte rendu de l'Assemblée Générale 2025, du Cyclo-Club St Martin Léo Lagrange
le 30 novembre 2025,
Salle du Foyer communal à Saint-Martin-Boulogne.**

Sont présents à 10h, 34 cyclotes, cyclos. Les excusés sont : Claudine Cattez, Anne Cardon, Anne Cuvillier, Xavier Chevrier.

Philippe Lelièvre, Président du club, ouvre l'assemblée générale en informant les participants qu'il venait d'avoir l'information de l'absence des représentants de la commune.

Mr. Ludovic Latry, adjoint chargé du sport, de la jeunesse et des associations, à la mairie de Saint-Martin-Boulogne, est absent et excusé, retenu par d'autres obligations.

Mr. Franck Fasquelle, conseiller municipal délégué à la vie sportive et à l'handisport nous fait savoir qu'il est lui aussi retenu trop loin de St Martin pour nous rejoindre. Il est excusé.

Mme la Présidente du CODEP est aussi excusée pour son absence.

Le Président Ph. Lelièvre, présente son rapport moral pour l'année 2025.

Le texte, proposé dans le fascicule de l'AG, est repris en annexe 1 à ce compte rendu.

Le président remémore les décès de Jean Claude Molmy en février et de Jean Pierre Sergent en septembre dernier.

Les bénévoles sont mis à l'honneur et récompensés pour leur investissement.

Responsable de la sécurité, Jean Michel Catto présente le bilan de l'année. Il souligne l'implication de chacun et la volonté de tous de respecter le Code de la Routes, et se référer aux nombreux conseils donnés pour une pratique du vélo en sécurité.

Document proposé dans le fascicule de l'AG, et repris en annexe 2 à ce compte rendu.

Le trésorier Gilles Lelong, présente ensuite son rapport financier (2024-2025). En fin de propos, il remercie les contrôleurs aux comptes, qui étaient cette année, Catherine Diaz et William Diaz.

Document proposé dans le fascicule de l'AG, et repris en annexe 3 à ce compte rendu.

La secrétaire, Joëlle Hanquez présente son rapport d'activité.

Document proposé dans le fascicule de l'AG, et repris en annexe 4 à ce compte rendu.

Le Président Ph. Lelièvre procède au vote des différents rapports :

- rapport moral : adopté à l'unanimité
- rapport sécurité : adopté à l'unanimité
- bilan financier : adopté à l'unanimité
- rapport d'activité : adopté à l'unanimité.

Des élections sont obligatoires car :

- Gilles Lelong a décidé de mettre un terme à sa mission de trésorier.
- Sébastien Bocquet a souhaité intégrer le bureau
- en respect de l'article 14 de nos statuts, Marc Sannier et Philippe Lelièvre se représentent devant les électeurs.

Jean Michel Catto procède à l'élection et demande à l'assemblée les votes.

A l'unanimité, Sébastien Bocquet, Marc Sannier et Philippe Lelièvre sont élus et intègrent le bureau.

Le bureau se retire afin d'élire les responsables dans les missions respectives.

Voici la composition du nouveau bureau à compter du 30 novembre 2025 :

- Président : Philippe Lelièvre et son vice président Jean Luc Findinnier.
- Trésorier : Sébastien Bocquet et son adjoint Marc Sannier.
- Secrétaire : Joëlle Hanquez
- Monsieur "Sécurité": Jean Michel Catto.
- Membre du bureau, adjoint à la sécurité : Jean Marie Hanquez.

Question de la part de l'assemblée :

Un licencié évoque la sécurité dans des situations favorables ou défavorables vis-à-vis des cyclistes. Un échange s'instaure et met en évidence les difficultés à partager la route et le respect réciproque de tous les utilisateurs.

Le bureau et l'assemblée regrettent l'absence des représentants de la municipalité. Il y a une forme de nécessité de renvoyer à la municipalité les remerciements de notre association pour toute l'aide que celle-ci nous donne.

Le Président Ph. Lelièvre met un terme à cette assemblée générale, et nous invite à partager le verre de l'amitié.

A la suite de ce compte rendu, vous trouverez :

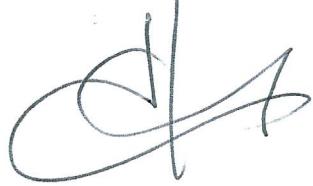
1. le rapport moral du Président, Philippe Lelièvre
2. le bilan sécurité de Jean Michel Catto
3. le bilan financier du trésorier, Gilles Lelong
4. le rapport d'activités de la secrétaire, Joëlle Hanquez

Confirmation du siège social du club :

313 route de St Omer, 62280 Saint Martin Boulogne

Certifié conforme le 4 décembre 2025

La secrétaire : Joëlle HANQUEZ



Le président : Philippe LELIEVRE

